

PAR COURRIEL

Monsieur Simon Jolin-Barrette
Leader parlementaire du gouvernement
Leader.SJB@assnat.qc.ca

OBJET : Pétition relative à une demande d'assouplissement des mesures
sanitaires de la COVID-19 dans les espaces publics du métro de
Montréal

Cher collègue,

J'ai pris connaissance de la pétition, dont un extrait a été déposé à l'Assemblée nationale le 14 septembre 2021 par la députée madame Christine St-Pierre, de la circonscription de l'Acadie, demandant un assouplissement des mesures sanitaires liées à la Covid-19 dans les espaces publics du métro de Montréal.

Cette pétition vise à permettre la réouverture des emplacements permettant aux musiciens de jouer des instruments à cordes et percussions dans les métros, de fournir des stations de désinfectants aux endroits destinés aux musiciens et de réglementer le nombre de personnes pouvant s'arrêter pour éviter les rassemblements.

Bien que ces prestations se réalisent dans les infrastructures de transport collectif appartenant à la Société de transport de Montréal (STM), il s'agit d'un dossier qui implique davantage les mesures sanitaires du secteur des arts et spectacles, soit celles qui s'appliquent aux musiciens et aux spectateurs.

... 2

Pour ces raisons, le ministère des Transports a communiqué avec la Santé publique afin qu'elle puisse prendre connaissance de cette demande et transmettre ses recommandations dans les plus brefs délais aux autorités gouvernementales.

Enfin, je vous informe que la STM a été contactée et qu'elle offre toute sa collaboration en fonction des nouvelles recommandations de la Santé publique.

Je vous prie d'agréer, cher collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le ministre,



François Bonnardel